

**[Text]**

underwriting losses for 1973 were \$130 million, which is a very heavy underwriting loss and much heavier than the previous two or three years.

From the analysis made so far I do not have a picture of the investment income so I cannot tell you the net effect on the surplus of the companies, but certainly an underwriting loss of \$130 million is a very serious blow to the industry and it will require a lot of analysis to see whether the causes are a normal fluctuation in insurance experience or whether they are indicative of maybe an inadequacy of the premium level to meet the level of claims.

• 0955

The fire and casualty industry is, of course, particularly vulnerable to the effects of inflation because all the insurance claims become very much higher because of inflation and labour costs, repair costs and materials, combined with the fact that the premiums are really quoted and assessed on experience that is a year or two years back, which means that it creates a serious problem to try to determine what to charge today for a contract that is going to run a year hence or, in the residential policies, maybe three years. So, the inflationary effect on claims is a serious problem in that industry. I cannot say, on the basis of the analysis we have been able to do to date, whether it appears that the premiums are inadequate or whether it is the kind of thing that one must expect in normal insurance activity; sometimes claims are heavy and sometimes they are light. I fear that it is a trend that is going to have the consequence of rising premiums.

**Mr. Lambert (Edmonton West):** Is there any discernible area where this may be more clearly anticipated than others? On the fire side, the question of inflation and the fact that we are in a three-year premium pattern which, shall we say, may make a fire loss replaceable with a gap of two and possibly three years on the change due to inflation. Is it particularly discernible in that area?

**Mr. Humphrys:** Yes.

**Mr. Lambert (Edmonton West):** The other side is commercial fire insurance, and whether the experience is that we have had rather severe losses and that the damage claims are being really hard hit by what we know are very rapidly escalating costs in the building industry. So far as the casualty side is concerned, of course, we know that anybody who drives an automobile and is involved in even the most minor fender-bender type of accident knows that it does not take much, but the total car is a write-off. It is cheaper to scrap it than to repair it. Is there any discernible picture in that \$130 million?

**Mr. Humphrys:** I can answer, perhaps, only in general terms on the basis of our current analysis. In the residential or dwelling

**[Interpretation]**

l'incendie et des accidents, secteur qui est différent de l'assurance-vie, les pertes des souscriptions d'assurance pour 1973 étaient de 130 millions de dollars; ce qui est une perte d'assurance très lourde et beaucoup plus que celle des deux ou trois années précédentes.

D'après l'analyse effectuée jusque-là, je n'ai pas de tableau du revenu de placements; aussi je ne puis vous dire quelles sont les conséquences nettes sur le surplus des compagnies, mais une perte d'assurance de 130 millions de dollars est certainement un coup très dur pour l'industrie et il faudra faire une analyse poussée pour voir si les causes en sont la fluctuation normale des assurances ou si cela montre que le niveau des primes ne répond pas adéquatement au niveau des réclamations.

Le domaine des incendies et accidents est, évidemment, particulièrement vulnérable aux effets de l'inflation puisque toutes les demandes de dédommagement deviennent beaucoup plus élevées en raison même de l'inflation et du coût de la main-d'œuvre, de celui des réparations et des matériaux, en plus du fait que les primes sont, en réalité, établies et évaluées d'après l'expérience d'une ou deux années antérieures; c'est dire qu'il devient très difficile de déterminer aujourd'hui les frais d'un contrat devant porter sur une période d'un an à venir ou, dans le cas des polices relatives aux immeubles résidentiels, peut-être sur une période de trois ans. Aussi, l'effet de l'inflation sur les demandes de dédommagement devient un problème sérieux dans cette industrie. Je ne peux dire, en me fondant sur l'analyse qu'il nous a été possible d'effectuer à ce jour, s'il s'avère que les primes sont insuffisantes ou s'il s'agit d'un phénomène auquel on doit s'attendre normalement dans l'assurance; parfois, les demandes sont élevées et d'autres fois, elles le sont peu. Je crains que la tendance ne soit à l'augmentation des primes.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** Y a-t-il une région où l'on peut percevoir cela de façon plus précise que dans d'autres? Pour ce qui est de l'incendie, l'inflation et le fait que la prime porte sur une période de trois ans peuvent permettre de remplacer des biens perdus, avec un écart de deux et peut-être trois ans dû au changement consécutif à l'inflation. A-t-on discerné une telle éventualité dans cette région?

**M. Humphrys:** Oui.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** L'autre aspect, est celui de l'assurance-incendie pour immeubles commerciaux. L'expérience révèle-t-elle que les pertes subies ont été assez graves et que les demandes de dédommagement sont fortement touchées par l'escalade des prix, très rapide, nous le savons, dans l'industrie de la construction? En ce qui concerne les accidents, évidemment, nous savons que quiconque conduit une voiture et est impliqué dans un accident même de moindre importance, où le pare-choc n'est que plié par exemple, est conscient qu'il en faut peu pour que la voiture entière soit dépréciée. Il est moins onéreux de la mettre au rebut que de la réparer. Peut-on se faire une idée de la situation pour ces 130 millions?

**M. Humphrys:** Je peux répondre, peut-être, en termes généraux seulement, sur la base de notre étude courante. Dans le cas de la